RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00715
Numéro SIREN : 815 307 582
Nom ou dénomination : HOLDING BRUNNER

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2019 sous le numéro de dépôt 5716

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

Espace Judiciaire J-V Daubié
Place Jeanne d'Arc
88000 EPINAL

Tél : 03 54 59 18 50

ACD
7 RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

V/REF :
N/REF : 2015 B 715 / 2019-B-5716

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 17/10/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2019.

Concernant la société

HOLDING BRUNNER
Société par actions simplifiée
6 allée des Erables
88000 Epinal

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-5716 le 17/10/2019

R.C.S. EPINAL 815 307 582 (2015 B 715)

Fait à EPINAL le 17/10/2019,

LE GREFFIER

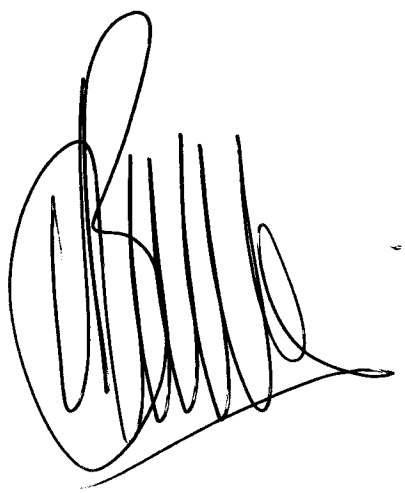


SAS HOLDING BRUNNER

Holding

88000 EPINAL

COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 01/04/2018 au 31/03/2019



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

COPIE

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER
Adresse de l'entreprise 6 Allée des Erables 88000 EPINAL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 5 3 0 7 5 8 2 0 0 0 1 6

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032019 Net 3	N-1 31032018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	8 105	AC 6 421	1 684	3 711
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 475	AU 8 904	26 571	33 667
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	758 600	CV	758 600	758 600
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	500	BI	500	
	TOTAL (II)	BJ	802 680	BK 15 325	787 355	795 978
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 426	BY	7 426	12 808
	Autres créances (3)	BZ	29 764	CA	29 764	46 806
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	51 661	CG	51 661	16 618
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 134	CI	1 134	1 129
	TOTAL (III)	CJ	89 985	CK	89 985	77 361
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	12 005		12 005	14 518
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	904 669	1A 15 325	889 344	887 857

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

En Euros

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid CEGS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 95 000)	DA	95 000	95 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	62 641	
	Report à nouveau	DH		(36 018)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	113 795	108 159
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	280 936	167 141
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	529 962	632 414
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68 612	79 324
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 786	2 670
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 882	6 109
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	166	199
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	608 409	720 716
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	889 344	887 857

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	185 851	193 842
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	54 188	FH		FI	54 188	26 213
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	54 188	FK		FL	54 188	26 213
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 413	1 065
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	58 612	27 280
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 644	10 760
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 014	985
	Salaires et traitements*					FY	23 472	11 482
	Charges sociales (10)					FZ	9 367	4 219
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	11 636	6 348
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	0
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	59 136	33 794
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(523)	(6 514)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	126 100	126 100
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	126 100	126 100
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 894	17 034
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	14 894	17 034
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	111 206	109 066
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	110 683	102 551

Cegid

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(3 112)	(5 608)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	184 712	153 380
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	70 918	45 221
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	113 795	108 159
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 413	1 065
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 889 344.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 54 188.30 Euros et dégageant un bénéfice de 113 794.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à relever.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Notre société est intégrée fiscalement avec sa seule filiale, la SAS AB SECURITE, depuis le 01/04/2017.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 388 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 388 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 388
Total	1 388

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	8 105		
Matériel de transport	35 475		
TOTAL	35 475		
Autres participations	758 600		
Prêts, autres immobilisations financières			500
TOTAL	758 600		500
TOTAL GENERAL	802 180		500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			8 105	8 105
Matériel de transport			35 475	35 475
TOTAL			35 475	35 475
Autres participations			758 600	758 600
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			759 100	759 100
TOTAL GENERAL			802 680	802 680

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	4 394	2 027		6 421
Matériel de transport	1 808	7 096		8 904
TOTAL	1 808	7 096		8 904
TOTAL GENERAL	6 202	9 123		15 325

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	2 027				
Matériel de transport	7 096				
TOTAL	7 096				
TOTAL GENERAL	9 123				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	14 518		2 513	12 005

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500		500
Autres créances clients	7 426	7 426	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106	106	
Impôts sur les bénéfices	29 293	29 293	
Taxe sur la valeur ajoutée	365	365	
Charges constatées d'avance	1 134	1 134	
TOTAL	38 824	38 324	500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 089	3 089		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	526 874	104 316	422 558	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 786	2 786		
Personnel et comptes rattachés	2 906	2 906		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 684	1 684		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 051	2 051		
Autres impôts taxes et assimilés	241	241		
Groupe et associés	68 612	68 612		
Autres dettes	166	166		
TOTAL	608 409	185 851	422 558	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 871			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	9 500			9 500

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	8 105	
Total général	8 105	

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 426
Total	7 426

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 089
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 189
Dettes fiscales et sociales	2 258
Autres dettes	166
Total	7 702

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 134
Total	1 134

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	12 005	
Total	12 005	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	721 000
Total	721 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 06/01/2016 BPLLT
Montant initial de cette garantie : 342 500
Montant restant dû en capital : 249 320
Date de fin d'échéance de la garantie : 06/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des titres AB SECURITE

Emprunt du : 10/01/2017 CA LT
Montant initial de cette garantie : 342 500
Montant restant dû en capital : 251 831
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des titres AB sécurité

Emprunt du : 05/02/2018 CIC ENTREPRISE
Montant initial de cette garantie : 36 000
Montant restant dû en capital : 25 722

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Date de fin d'échéance de la garantie : 05/01/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage

Dettes garanties par des sûretés personnelles:

- Cautionnement solidaire de Monsieur Nicolas BRUNNER auprès de BPL à concurrrence de 20% de l'encours de crédit:
Montant Initial du cautionnement : 68 500 €
Montant restant du cautionnement : 49 864 €

- Cautionnement solidaire de Monsieur Nicolas BRUNNER auprès du Crédit Agricole à concurrrence de 21.9% de l'encours de crédit:
Montant Initial du cautionnement : 75 008 €
Montant restant du cautionnement : 55 151 €

Garantie BPI FRANCE à hauteur de 40 % de l'encours du crédit :
- BPL :
Montant initial de la garantie : 137 000 €
Montant restant de la garantie : 99 728 €
- Crédit Agricole :
Montant initial de la garantie : 137 000 €
Montant restant de la garantie : 100 732 €

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		39 115
Intérêts restant à échoir	39 115	
Total (1)		39 115
Dont engagements assortis de sûretés réelles		38 120

Engagements reçus

Néant

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société		Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
					brute	nette					
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS AB Sécurité		120 000	417 537	95.00	756 800	756 800			4 170 013	208 436	126 100
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

HOLDING BRUNNER

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 95.000,00 Euros
Siège social : 06 Allée des Erables
88000 EPINAL

R.C.S. EPINAL 815 307 582

COPIE

* * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter **le bénéfice net** de l'exercice clos le **31 Mars 2019** s'élevant à **113.794,53 Euros**, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	**113.794,53 €**
Distribution de dividendes	**- 15.000,00 €**
Le solde, soit	**98.794,53 €**

Affecté au compte « Autres réserves ».

Suite à cette affectation, le compte « Autres réserves » présenterait un solde passant de 62.641,34 Euros à un nouveau solde de 161.435,87 Euros.

Les dividendes sont mis en paiement à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal, le régime applicable aux dividendes versés au profit de personnes physiques fiscalement domiciliées en France est le suivant :

- Les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30,00 %. Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :
 - ✓ D'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
 - ✓ D'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50.000,00 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000,00 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.
- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40,00 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de **6.000,00 Euros**, les personnes physiques pourront, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

II – RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter **le bénéfice net** de l'exercice clos le **31 Mars 2019** s'élevant à **113.794,53 Euros**, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	**113.794,53 €**
Distribution de dividendes	**- 15.000,00 €**
Le solde, soit	**98.794,53 €**

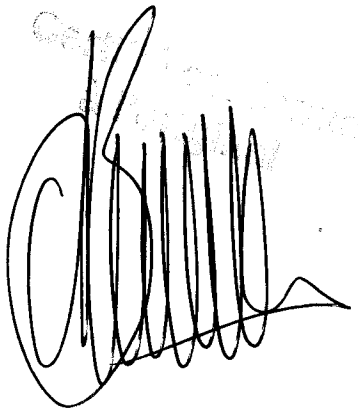
Affecté au compte « Autres réserves ».

Suite à cette affectation, le compte « Autres réserves » présenterait un solde passant de 62.641,34 Euros à un nouveau solde de 161.435,87 Euros.

Les dividendes sont mis en paiement à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal, le régime applicable aux dividendes versés au profit de personnes physiques fiscalement domiciliées en France est le suivant :

- Les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30,00 %. Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :
 - ✓ D'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
 - ✓ D'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50.000,00 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000,00 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.
- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40,00 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de **6.000,00 Euros**, les personnes physiques pourront, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu.



Frantz MERCIER

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Nancy

Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de la région Lorraine

Expert Judiciaire
près la Cour d'Appel de Metz et
la Cour Administrative d'Appel de Nancy

HOLDING BRUNNER

S.A.S. au capital de 95 000 Euros

6 allée des Erables
88000 EPINAL

RCS EPINAL 815 307 582

RAPPORT SUR LES COMPTES

ETABLI PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
pour l'exercice clos le 31 mars 2019

3, rue Jacquard - 54500 VANDOEUVRE - Tél. 03 83 54 39 23 - Fax 03 83 54 48 95 - Email: fmercier@cecg.info
2, rue de Metz - 57120 ROMBAS - Tél. 03 87 67 31 21 - Fax 03 87 58 31 37
SIRET 438 613 143 00025 - APE 6920Z

Membre d'une association agréé, le réglement des honoraires par chèque est accepté, TVA sur les encaissements - N° de TVA Intracommunautaire: FR 06438613143

HOLDING BRUNNER

S.A.S. au capital de 95 000 EUROS

6 allée des Erables
88000 EPINAL

RCS EPINAL 815 307 582

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

I - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING BRUNNER relatif à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R 832-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que l'ensemble de mes travaux n'a pas mis en évidence d'anomalie de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à

l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- *Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans*

le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- *Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liées à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

- *Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Vandoeuvre, le 17 septembre 2019.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 Allée des Erables 88000 EPINAL — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 81530758200016 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31032019 Net 3	N-1 31032018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	8 105	AC 6 421	1 684	3 711
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 475	AU 8 904	26 571	33 667
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	758 600	CV	758 600	758 600
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	500	BI	500	
	TOTAL (II)	BJ	802 680	BK 15 325	787 355	795 978
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 426	BY	7 426	12 808
	Autres créances (3)	BZ	29 764	CA	29 764	46 806
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	51 661	CG	51 661	16 618
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 134	CI	1 134	1 129
	TOTAL (III)	CJ	89 985	CK	89 985	77 361
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	12 005		12 005	14 518
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	904 669	1A 15 325	889 344	887 857

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 95 000)	DA	95 000	95 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	62 641	
	Report à nouveau	DH		(36 018)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	113 795	108 159
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	280 936	167 141
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	529 962	632 414
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68 612	79 324
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 786	2 670
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 882	6 109
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	166	199
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	608 409	720 716
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	889 344	887 857

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	185 851	193 842
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Franiz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Legal Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — services*	FG	54 188	FH		FI	54 188	26 213
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	54 188	FK		FL	54 188	26 213
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 413	1 065
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	58 612	27 280
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 644	10 760
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 014	985
	Salaires et traitements*					FY	23 472	11 482
	Charges sociales (10)					FZ	9 367	4 219
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements*					GA	11 636	6 348
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	0
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	59 136	33 794
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(523)	(6 514)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	126 100	126 100
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	126 100	126 100
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 894	17 034
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	14 894	17 034
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	111 206	109 066
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	110 683	102 551

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros. CFGS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Néant ☐ *

Frantz MERCIER
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 112)	(5 608)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	184 712	153 380
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	70 918	45 221
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	113 795	108 159
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 413	1 065
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	8 105	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	35 475	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	35 475	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	758 600	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	500
		TOTAL IV	LQ	758 600	LR		LS	500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	802 180	ØH		ØJ	500

Frantz MERCIER — 3, rue Jacquard — 54500 VANDOEUVRE — Tél. 03 83 54 39 23 — COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	8 105	D7	8 105
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	35 475	MR	35 475
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	35 475	NI	35 475
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	758 600	ØZ	758 600
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	500	2G	500
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	759 100	2H	759 100
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	802 680	ØM	802 680

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros. CFGS

EAD/FLAINE A COMPLETER EN LOCAL PAR LE LOGICIEL

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	4 394	EL	2 027	EM		EN	6 421
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	1 808	QI	7 096	QJ		QK	8 904
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 808	QV	7 096	QW		QX	8 904
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	6 202	ØP	9 123	ØQ		ØR	15 325

Franiz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	14 518		Z9	2 513	Z8	12 005
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros. CFGS

EAI/MFLAINE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BRUNNER — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	500	UV		UW	500
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	7 426		7 426		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	106		106		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	29 293		29 293		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	365		365		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	1 134		1 134		
	TOTAUX	VT	38 824	VU	38 324	VV	500
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 089	3 089		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	526 874	104 316	422 558	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 786	2 786		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 906	2 906		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 684	1 684		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 051	2 051		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	241	241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	68 612	68 612		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	166	166		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	608 409	VZ 185 851	422 558	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	101 871	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 889 344.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 54 188.30 Euros et dégageant un bénéfice de 113 794.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à relever.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Notre société est intégrée fiscalement avec sa seule filiale, la SAS AB SECURITE, depuis le 01/04/2017.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 388 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 388 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 388
Total	1 388

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	8 105		
Matériel de transport	35 475		
TOTAL	35 475		
Autres participations	758 600		
Prêts, autres immobilisations financières			500
TOTAL	758 600		500
TOTAL GENERAL	802 180		500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			8 105	8 105
Matériel de transport			35 475	35 475
TOTAL			35 475	35 475
Autres participations			758 600	758 600
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			759 100	759 100
TOTAL GENERAL			802 680	802 680

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	4 394	2 027		6 421
Matériel de transport	1 808	7 096		8 904
TOTAL	1 808	7 096		8 904
TOTAL GENERAL	6 202	9 123		15 325

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	2 027				
Matériel de transport	7 096				
TOTAL	7 096				
TOTAL GENERAL	9 123				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	14 518		2 513	12 005

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Franz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500		500
Autres créances clients	7 426	7 426	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106	106	
Impôts sur les bénéfices	29 293	29 293	
Taxe sur la valeur ajoutée	365	365	
Charges constatées d'avance	1 134	1 134	
TOTAL	38 824	38 324	500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 089	3 089		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	526 874	104 316	422 558	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 786	2 786		
Personnel et comptes rattachés	2 906	2 906		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 684	1 684		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 051	2 051		
Autres impôts taxes et assimilés	241	241		
Groupe et associés	68 612	68 612		
Autres dettes	166	166		
TOTAL	608 409	185 851	422 558	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 871			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	9 500			9 500

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	8 105	
Total général	8 105	

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 426
Total	7 426

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 089
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 189
Dettes fiscales et sociales	2 258
Autres dettes	166
Total	7 702

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 134
Total	1 134

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	12 005	
Total	12 005	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	721 000
Total	721 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 06/01/2016 BPLLT
Montant initial de cette garantie : 342 500
Montant restant dû en capital : 249 320
Date de fin d'échéance de la garantie : 06/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des titres AB SECURITE

Emprunt du : 10/01/2017 CA LT
Montant initial de cette garantie : 342 500
Montant restant dû en capital : 251 831
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/01/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des titres AB sécurité

Emprunt du : 05/02/2018 CIC ENTREPRISE
Montant initial de cette garantie : 36 000
Montant restant dû en capital : 25 722

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Date de fin d'échéance de la garantie : 05/01/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage

Dettes garanties par des sûretés personnelles:

- Cautionnement solidaire de Monsieur Nicolas BRUNNER auprès de BPL à concurrrence de 20% de l'encours de crédit:
Montant Initial du cautionnement : 68 500 €
Montant restant du cautionnement : 49 864 €

- Cautionnement solidaire de Monsieur Nicolas BRUNNER auprès du Crédit Agricole à concurrrence de 21.9% de l'encours de crédit:
Montant Initial du cautionnement : 75 008 €
Montant restant du cautionnement : 55 151 €

Garantie BPI FRANCE à hauteur de 40 % de l'encours du crédit :
- BPL :
Montant initial de la garantie : 137 000 €
Montant restant de la garantie : 99 728 €
- Crédit Agricole :
Montant initial de la garantie : 137 000 €
Montant restant de la garantie : 100 732 €

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : Intérêts restant à échoir	39 115	39 115
Total (1)		39 115
Dont engagements assortis de sûretés réelles		38 120

Engagements reçus

Néant

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS AB Sécurité	120 000	417 537	95.00	756 800	756 800			4 170 013	208 436	126 100
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

COMMISSAIRE AUX COMPTES ★ Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23